



Demande d'information sur le licenciement

Par **sissou_old**, le **12/09/2007 à 15:53**

Bonjour,
Je travail actuellement, à temps partiel dans une petite entreprise, mais en accord avec le patron je souhaite partir. Je sais que si je démissionne, je ne pourrais pas être indemnisé par l'Assédis. Je voudrais être licencié mais sans causer de problèmes à l'entreprise, afin qu'elle puisse embaucher quelqu'un d'autre. Est-ce possible de trouver une attente ?

Par **ly31**, le **12/09/2007 à 17:17**

Bonsoir,
L'entente sur un licenciement doit s'effectuer avec votre patron dans un premier temps.
Je reste cependant à votre disposition.
ly31